LA VILLE DE QUESTEMBERT RECRUTE

Agent de jour - Résidence autonomie

Employeur :
CCAS de Questembert – Résidence autonomie
Place du général de Gaulle
56230 QUESTEMBERT

Département de travail : Morbihan

Poste à pourvoir : 01 octobre 2025

Temps de travail : 21/35ème

Date limite de candidature : 22/08/2025

Métier : Agent social en résidence autonomie.

Description du poste à pourvoir

Par une présence continue, l'agent de jour prend en charge les résidents de la structure.
Il assure leur bien-être et confort physique, moral et matériel.
L'agent favorise le maintien de l'autonomie de la personne et apporte, si nécessaire, une aide dans les gestes de la vie quotidienne.
Il veille également à la propreté des espaces collectifs.
Il est garant du bon déroulement des temps de repas collectifs (midi et soir) en assurant, avec l'aide de l'agent en renfort sur ce temps de repas, le service dans la salle de restauration.

Missions principales :

Accompagnement de la personne :
- Répondre aux appels des résidents
- Veiller à la prise de médicaments
- Surveiller l'état de santé des résidents

Entretiens des locaux :
- Entretien des locaux selon les protocoles établis
- Entretien du logement temporaire

Gestion du linge :
- Gestion et suivi du lavage, séchage, pliage...

Garantir le suivi des activités :
- Renseigner les outils de transmission
- Renseigner les états de présence

Profil demandé :

- Expérience souhaitée sur un poste similaire
- Sens du service public et du travail en équipe
- Qualités relationnelles, intérêt et empathie pour les personnes âgées
- Autonome, disponible, réactif, patient et discret

Conditions particulières :

Travail par roulement matin ou après-midi, un week-end sur 2, travail de nuit ponctuellement en remplacement des veilleuses de nuit ;

Informations complémentaires :

Rémunération statutaire, CTI, prime annuelle (au bout d'un an), participation employeur protection sociale complémentaire (19€/mois santé et 20€/mois prévoyance), carte déjeuner (72€/mois) au bout de 3 mois, prise en charge à 75% des frais de transport public et/ou forfait mobilité durable, commune adhérente au CNAS (au bout de 6 mois de contrat)

Renseignements complémentaires auprès de Catherine BENOIT, Directrice de la structure au 02 97 26 57 12

CV et lettre de motivation à adresser à Monsieur le Président du CCAS, place du Général de Gaulle, BP 4014, 56230 QUESTEMBERT ou par mail à l'adresse suivante : s.berthy@mairiequestembert.bzh

Date des entretiens : 03 septembre 2025 après-midi